



CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DES TRAITES
ENTRE ETATS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU
ENTRE ORGANISATIONS INTERNATIONALES
Vienne, 18 février-21 mars 1986

TIRAGE A PART DU CHAPITRE II DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU DROIT
INTERNATIONAL SUR LES TRAVAUX DE SA TRENTE-QUATRIEME SESSION*

Table des matières

CHAPITRE II

	<u>Pages</u>
QUESTION DES TRAITES CONCLUS ENTRE ETATS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU ENTRE DEUX OU PLUSIEURS ORGANISATIONS INTERNATIONALES	9
A. Introduction	9
1. Aperçu historique des travaux de la Commission	9
2. Remarques d'ordre général relatives au projets d'articles	12
a) Forme du projet	12
b) Rapports avec la Convention de Vienne	12
c) Approche méthodologique	14
B. Recommandation de la Commission	16
C. Résolution adoptée par la Commission	17
D. Projet d'articles sur le droit des traités entre Etats et organisations internationales ou entre organisations internationales	17

* Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-septième session,
Supplément No 10 (A/37/10).